

**AVIS DE PUBLICITE
2025 UTI MA 004**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST
COMMUNE DE MOUZON**

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Le site à valoriser se situe à Mouzon sur une partie de la Meuse allant du PK 124.650 au PK 130.765, avec départ et arrivée depuis une rampe de mise à l'eau en rive droite rue du Houblons (PK 124.650) pour un circuit jusqu'à l'aval de l'écluse n°34 de l'Alma (PK 130.765).

Le présent appel à projets, vise à sélectionner un opérateur économique pour développer une activité de loisir nautique avec location de canoé.

Publié le	5/mai/2025
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	Date : 6/juin/2025 Heure : 12h00
Objet de l'occupation	Occupation du plan d'eau du domaine public fluvial sur un circuit de 6.115 km avec mise à disposition d'environ 30 m ² de rampe de mise à l'eau pour une activité de location de canoé.
Lieu	Commune : 08210 MOUZON Adresse : Rampe de mise à l'eau en rive droite rue du Houblons au PK 124.650 Références cadastrales : DPF non cadastré PK : 14.450 Canal de la Meuse en rive droite ID Observado : NR
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Activité de loisir nautique de location de canoé.
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	Voir photos Emplacement de la rampe de mise à l'eau à proximité de la fin de la voie verte Trans Ardennaise.
Restrictions	Aucun investissement lié à l'activité de location ne pourra être financé par VNF et restera donc entièrement à la charge du porteur de projet.
Type d'autorisation délivrée	Convention d'Occupation Temporaire.
Conditions financières générales	Le montant de la redevance sera fonction de la nature de l'activité proposée par le candidat, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur

de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.

[Bulletin officiel des actes n°104 du 06 novembre 2024 - VNF](#)

Date de disponibilité prévisionnelle du bien	Immédiate.
Durée de la COT	Un an à compter de la date de signature de la convention.
Critères de sélection	Les critères seront considérés en fonction : <ul style="list-style-type: none">➤ Du montant de la redevance proposée,➤ De la qualité du projet (insertion dans le contexte urbain et/ou fluvial, capacité à prendre en considération les contraintes techniques),➤ De la nature et du montant des investissements,➤ De la solidité financière du projet.
Négociation	Oui dans la limite basse des tarifs nationaux de VNF.
Pièces à fournir	<ul style="list-style-type: none">➤ Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial,➤ Statuts et Kbis (si société),➤ La(es) pièce(s) d'identité des gérants et/ou des signataire(s) de l'acte,➤ Une attestation d'assurance,➤ Fiche client renseignée,➤ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,➤ Autorisation de la ville de Mouzon pour l'activité de location canoë,➤ Descriptif des canoës (dimensions, respect des normes C€, photos),➤ Descriptif du projet ou de l'activité envisagée,➤ Projet de programmation des activités, fréquence, parcours,➤ Un plan d'affaires ou business plan,➤ Une offre de prix :➤ Bulletin officiel des actes n°104 du 06 novembre 2024 - VNF
Dépôt des candidatures <i>Modalités de transmission</i>	La demande est à rédiger en français et à envoyer par voie électronique à : ap-ami.dtne@vnf.fr en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité.

Ou par courrier postal à l'adresse suivante :
VNF DTNE

UTI Meuse-Ardennes
2 Avenue de Montcy-notre-Dame
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

en indiquant sur l'enveloppe :

**NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HORAIRE
LIMITES DE REMISE DES OFFRES** ainsi que le n° de
l'avis publicité concerné et sur votre courrier en
objet.

Service à contacter pour renseignements Voies navigables de France
UTI Meuse-Ardennes
2 Avenue de Montcy-Notre-Dame
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03.24.33.20.48
Mail : uti.meuse-ardennes@vnf.fr



Plan de situation



Emplacement de l'appel à projet